

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité Matin

COOPÉRATION : CINQ AMBASSADEURS PRÉSENTENT LEURS LETTRES DE CRÉANCE AU CHEF DE L'ÉTAT

La coopération entre la Côte d'Ivoire et cinq pays amis s'enrichit de nouveaux interlocuteurs. Le Président de la République, Alassane Ouattara, a reçu, hier, au Palais présidentiel, au Plateau, les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs accrédités auprès de la Côte d'Ivoire. Il s'agit de Bachir Diallo, ambassadeur de Guinée ; de Chang Soyc, ambassadeur de la République de Corée ; de Seniya Sidi Haiba, ambassadeur de la République islamique de Mauritanie ; de Mansouri Selma Bakhta, ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire et de Ramesh Babu Lakshmanan, ambassadeur de l'Inde. À l'issue de son entretien avec le Chef de l'État, Bachir Diallo a mis en avant la qualité des relations entre la Guinée et la Côte d'Ivoire. Chang Soyc a, lui aussi, affiché son ambition de renforcer les liens entre Abidjan et Séoul. Seniya Sidi Haiba a, lui, fait part de sa volonté d'apporter sa contribution au renforcement de la coopération entre Abidjan et Nouakchott. Quant à Mansouri Selma Bakhta, elle a transmis au Président Ouattara les salutations fraternelles de son homologue algérien. Dernier diplomate reçu par le Chef de l'État, Ramesh Babu Lakshmanan entend également inscrire sa mission dans une dynamique de renforcement des relations bilatérales.

PATRIOTE

TERRORISME, EXTRÉMISME VIOLENTS, PIRATERIE MARITIME, CYBERATTAQUES... : LES ARMÉES IVOIRIENNE ET MAROCAINE UNISSENT LEURS FORCES

Deux jours de réflexion pour mettre en route la commission militaire mixte ivoiro-marocaine. Hier, l'Hôtel des armées a accueilli la première réunion de cette commission. Cette rencontre de haut niveau découlant de l'accord de coopération militaire signé le 9 mai 2025 à Rabat entre le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense de Côte d'Ivoire, Téné Birahima Ouattara, et le ministre délégué chargé de l'Administration de la Défense nationale du Maroc, Abdelatif Loudyi, a été conduite par le général de division Lakouti Mohammed, inspecteur de l'Artillerie Royale des FAR, et le contre-amiral Boniface Konan, inspecteur général de la Défense. « Cette première session qui se tient à Abidjan est pour nous une marque de confiance et d'amitié... Face à des menaces transversales telles que le terrorisme et l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée, la piraterie maritime, les cyberattaques et la désinformation, etc. nos réponses doivent impérativement être concertées, structurées et interopérables », a indiqué le contre-amiral.

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

DALOA / EXERCICE MILITAIRE « TOUCAN 2026 » : L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ANNONCE DES MOUVEMENTS D'AÉRONEFS

Un exercice pour renforcer les capacités des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI). Il s'agit de l'exercice à dominante aérienne, baptisé « Toucan 2026 », qui se déroule du 14 au 17 septembre 2026 à la Base Aérienne de Daloa. A cette occasion, l'État-Major invite les populations de Daloa et des localités environnantes à prendre des dispositions face aux mouvements militaires prévus dans la région. L'information émane d'un communiqué dont nous avons reçu copie. Selon ledit communiqué signé le 11 septembre 2026 par le général d'armée Lassana Doumbia, Chef d'État-Major Général des Armées, l'exercice s'inscrit dans le cadre de la mise en situation opérationnelle du personnel militaire. Il vise également à évaluer l'interopérabilité de l'Armée de l'Air avec les autres composantes des Forces Armées.

Durant ces quatre jours, les populations de Daloa et des localités environnantes pourront observer des mouvements de troupes, de véhicules et d'aéronefs militaires. Certaines activités liées à l'exercice pourraient également occasionner des nuisances sonores.



ÉTAT CIVIL - ID4AFRICA 2026 : CHRISTIAN AGO RÉVÈLE L'IMPORTANCE DE L'IDENTITÉ

Le directeur général de l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI), Christian Kodja Ago, par ailleurs, ambassadeur d'Id4Africa en Côte d'Ivoire, a présenté l'identité comme une infrastructure essentielle pour le développement de tout pays dont la Côte d'Ivoire. Lors de la conférence inaugurale de la Journée de l'Identité (Idday) 2026, le 16 septembre, à Cocody Les 2 Plateaux, il a démontré, en présence des élèves de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS), du directeur général de l'Administration du territoire et de plusieurs partenaires, comment cet outil constitue le socle invisible de milliers d'opérations quotidiennes. La conférence avait pour thème : « Mon identité, mon ombre ». Pour lui, l'identité accompagne chaque individu dans les actes les plus courants de son existence. Permis de conduire, achat d'un véhicule, téléphone, contrat de location, opérations bancaires ou encore accès aux services publics. « Il y a un élément essentiel qui, jusque-là, apparaissait invisible, mais qui, de plus en plus, doit se matérialiser dans notre vie : c'est notre identité », a-t-il insisté.

Economie



INDUSTRIE EXTRACTIVE : SANGAFOWA-COULIBALY ACTE LE LANCEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SIMEP

La Côte d'Ivoire veut se donner les moyens de mieux maîtriser les flux provenant de la petite mine, affiner localement la production de l'or et accéder directement aux marchés internationaux. Pour ce faire, le gouvernement a décidé de la création de la Société Ivoirienne des Métaux Précieux (SIMEP), une société à participation financière publique, dans laquelle l'État et la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) détiennent ensemble 49 % de son capital, tandis que la participation nationale atteint 70 %. Les parties prenantes du projet se sont réunies pendant deux jours à Abidjan afin de coordonner sa mise en œuvre. À l'issue de cette réunion clôturant les travaux, ce 16 septembre, le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a acté l'opérationnalisation de cette première unité nationale d'affinage d'or qui doit entrer en exploitation d'ici à la fin du premier semestre 2027. Il s'est félicité de franchir une « étape décisive » dans le processus de déploiement de la stratégie de réorganisation complète de l'Exploitation Minière Artisanale à Petite Échelle (EMAPE), de la production à la commercialisation.



CITÉ DE L'INNOVATION ET DE LA CULTURE : DJIBRIL OUATTARA ANNONCE UNE OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT DE 250 MILLIARDS DE FCFA

Le ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Djibril Ouattara, a annoncé que les opportunités d'investissement de la Cité de l'innovation et de la culture sont estimées à 250 milliards de FCFA. Il invite les opérateurs économiques à saisir cette opportunité parce que l'État ivoirien veut faire de cette cité le plus grand écosystème créatif et technologique d'Afrique de l'Ouest. Le ministre Djibril Ouattara a fait la révélation, le mardi 15 septembre 2026, au siège de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CEGCI), à Abidjan-Plateau, lors de la deuxième session des Focus PND (Plan National de Développement) 2026-2030. Ce Focus consacré au ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique a été l'occasion pour Djibril Ouattara de dévoiler le Plan de développement numérique et de l'innovation en Côte d'Ivoire. Ce programme repose sur 7 piliers à savoir la structuration et le développement de la connectivité et de l'accès à internet ; la transformation numérique de l'administration pour tous ; le développement de l'écosystème de l'innovation technologique ; le déploiement d'une Intelligence artificielle (IA) nationale et le renforcement de la cybersécurité et de la confiance numérique, ainsi que le développement des compétences numériques, enfin la redynamisation du e-commerce et de la transformation postale.

DES RESSOURCES HUMAINES AU CAPITAL HUMAIN : LES DOUANES REPENSENT LEUR STRATÉGIE

« Développer un capital humain engagé, intègre et vigilant au service d'une douane qui protège la société ». C'est autour de cette ambition que se tient sur 72 heures, l'atelier des gestionnaires de la formation et des ressources humaines de la région Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ouvert, mercredi 16 septembre 2026, à Abidjan-Plateau. À l'ouverture des travaux, l'administrateur général Da Pierre Alphonse, Directeur général (Dg) des douanes ivoiriennes, a souligné la dimension stratégique de la gestion des ressources humaines dans la transformation des administrations douanières. « Ce thème nous invite à considérer la gestion des ressources humaines, non plus comme une simple fonction de soutien, mais comme une composante stratégique de la performance douanière », a-t-il déclaré. Selon lui, les enjeux de formation vont désormais bien au-delà de la simple transmission des connaissances. Il s'agit de préparer les agents à s'adapter aux mutations de leur environnement professionnel et à faire face, avec efficacité et responsabilité, à l'évolution des risques.

ÉCONOMIE BLEUE : LE MIRAH ET LA CEA RENFORCENT L'ÉVALUATION DU POTENTIEL IVOIRIEN

Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), à travers le Projet de Développement des Chaînes de Valeur Compétitives de l'Aquaculture et de la Pêche-Économie bleue (PRODECAP), avec l'appui technique de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a organisé, le mercredi 16 septembre 2026, à Abidjan-Plateau, un atelier national consacré à la Boîte à outils d'Évaluation de l'Économie Bleue (BEVTK). Réunissant plus de 50 participants issus d'une vingtaine d'institutions et organisations, la rencontre vise à favoriser l'appropriation et la co-construction des outils d'évaluation, ainsi que du plan d'action. Les travaux portent sur l'identification et la validation des sources de données économiques, sociales et écologiques disponibles en Côte d'Ivoire. À cette occasion, le ministre Sidi Tiémoko Touré a salué le partenariat avec la CEA et insisté sur la nécessité d'une approche multisectorielle. « L'économie bleue n'est pas l'affaire d'un seul ministère, elle est l'affaire de la Nation tout entière », a-t-il indiqué.

MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES/ COOPÉRATION IVOIRO-NIPPONNE : LE JAPON OFFRE UNE SECONDE VIE AU POISSON IVOIRIEN AVEC LE SURIMI

Le Centre de formation Sidi Tiémoko Touré s'agrandit au Port de pêche d'Abidjan. Le mardi 16 septembre 2026, une double cérémonie marquée par l'inauguration de son deuxième bâtiment et la remise d'équipements aux acteurs de la filière halieutique s'y est tenue, en présence d'Asoumany Gouromena, directeur de cabinet, représentant le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, et de l'ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire, S.E.M. Gomakubo Junji. Porté par la DF2VP et l'ONG japonaise UMINOKUNI, le projet « PRO-VALORISATION » entend donner une nouvelle valeur aux poissons à faible valeur commerciale, notamment grâce à leur transformation en Surimi, une pâte de poisson riche en protéines et en calcium. Déjà, plus de 800 femmes et jeunes ont été formés aux techniques de transformation, de conservation, d'hygiène et de commercialisation. Cinq coopératives féminines ont également reçu des équipements de commercialisation d'une valeur globale de 50 millions de FCFA, comprenant des kiosques modernes et des tricycles destinés au transport du poisson dans le respect de la chaîne de froid.

PROMOTION DES PRODUITS IVOIRIENS À L'ÉTRANGER : LES CONSEILLERS COMMERCIAUX DES MISSIONS DIPLOMATIQUES EN CONCLAVE

Les conseillers commerciaux en poste dans les missions diplomatiques ivoiriennes à l'étranger sont réunis depuis hier, mercredi 16 septembre, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) pour faire le bilan de leurs activités. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la réunion annuelle des conseillers commerciaux, consacrée cette année à la réflexion autour du thème : « Stratégie pour une pénétration et une expansion commerciale durable des produits ivoiriens transformés sur les marchés internationaux ». À l'ouverture des travaux, Ahoua Raymond Laurent, directeur de cabinet du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Kalil Konaté, a rappelé aux participants qu'ils constituent le fer

de lance de la promotion des produits ivoiriens et de la veille commerciale à l'international. « Votre rôle est donc éminemment régalien. Il vous appartient de veiller à ce que chaque produit que vous accompagnez soit le reflet fidèle de notre ambition nationale qui est celle d'une qualité sans compromis, car l'excellence est notre seule option », a-t-il déclaré.



AGRICULTURE / TRANSFORMATION LOCALE : BRUNO KONÉ OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE FINANCEMENT À AMSTERDAM

Produire, transformer davantage en Côte d'Ivoire et créer d'importants bénéfices en faveur des producteurs. Telle est l'ambition portée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Koné, à Amsterdam, aux Pays-Bas où il conduit, depuis le mardi 15 septembre, une mission consacrée aux travaux de la 82e réunion du Conseil d'administration du Common Fund for Commodities (CFC). Une institution spécialisée dans le financement des produits de base. L'émissaire du gouvernement ivoirien a présenté les priorités agricoles de la Côte d'Ivoire et exprimé sa volonté de faire évoluer la coopération avec le Fonds vers un partenariat « plus stratégique et davantage » orienté vers des investissements concrets. Cette ambition, selon un communiqué, a trouvé « un écho favorable » auprès du directeur général du CFC, Son Excellence Sheikh Mohammed Belal. Celui-ci, à en croire le communiqué, a dit la disponibilité de son institution à approfondir son accompagnement à la Côte d'Ivoire.



NOMMÉ NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANADER : KASSOUM KARAMOKO PREND FONCTION ET DÉVOILE SES ACTIONS DURANT SES 100 PREMIERS JOURS

À l'issue d'une session extraordinaire du Conseil d'administration de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), Kassoum Karamoko a été nommé nouveau Directeur général (DG) de l'institution, en remplacement de Docteur Sidiki Cissé. La cérémonie de passation de charges a eu lieu, mercredi 16 septembre 2026, au siège de l'Agence, à Abidjan-Plateau. Le nouveau DG a affirmé que les réformes engagées par son prédécesseur et les acquis enregistrés constituent un patrimoine institutionnel précieux à préserver. Le nouvel occupant du fauteuil de l'ANADER a rappelé la place stratégique de l'Agence dans l'écosystème agricole ivoirien. « Les attentes placées en notre institution aujourd'hui sont considérables. Notre pays ambitionne une agriculture future plus productive, plus compétitive, plus résiliente et davantage créatrice de valeur et d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes », a mentionné Kassoum Karamoko. Au cours de ses 100 premiers jours à la tête de l'institution, il a annoncé plusieurs activités prioritaires à mettre en œuvre, notamment une grande phase d'écoute et d'immersion auprès des équipes de l'ANADER, mais également des producteurs, organisations interprofessionnelles agricoles et leurs membres. Kassoum Karamoko envisage également de réaliser un diagnostic institutionnel et opérationnel approfondi de l'institution.



FORUM ÉCONOMIQUE CÔTE D'IVOIRE – PAYS-BAS SUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU / ASSAHORÉ KONAN : « NOUS DEVONS TRANSFORMER NOTRE COMPLÉMENTARITÉ EN OPPORTUNITÉS »

La Côte d'Ivoire et les Pays-Bas entendent renforcer leur coopération autour de la gestion durable de l'eau. Le premier Forum économique Côte d'Ivoire–Pays-Bas, consacré à cette problématique, s'est tenu, à la Haye le 14 septembre, autour du thème : « Innovations et Partenariats pour une gestion durable de l'Eau ». Parrainé par le ministre des Eaux et Forêts, Jacques Assahoré Konan, ce rendez-vous a réuni des représentants d'institutions publiques, des entreprises, des investisseurs et des experts ivoiriens et néerlandais. Les échanges ont notamment porté sur la protection côtière et la prévention des inondations, la gestion intégrée des ressources en eau, le développement portuaire et logistique, les solutions fondées sur la nature, ainsi que l'innovation, le financement et le transfert de technologies. À travers ce Forum, les deux pays souhaitent donner une nouvelle dimension à leur coopération, en privilégiant les investissements et la réalisation de projets concrets. « Nous devons transformer notre complémentarité en opportunités », a recommandé le ministre Jacques Assahoré.



AFFAIRE « DÉMOLITIONS MASSIVES DE MAISONS À KOUMASSI-CAMPEMENT » : LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE FAIT LE GRAND DÉBALLAGE

Le procureur de la République près le Tribunal de première instance d'Abidjan, Koné Braman Oumar, a animé une conférence de presse, le mercredi 16 septembre 2026, sur l'affaire de « démolitions de constructions opérées à Koumassi-Campement, le 3 juin 2026 ». Il a livré quelques éléments de l'enquête ouverte, le 10 juin 2026, par le parquet et qui suit son cours. En dehors de l'audition d'Alloui Brou Jacques, interpellé le 18 juin et placé sous mandat de dépôt le 29 juin 2026 à la suite de la publication de sa vidéo relevant qu'il est l'auteur des démolitions, 15 personnes ont été entendues, dont le ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan et de son Directeur de cabinet ; du maire de la commune de Koumassi et son Secrétaire général (Sg) ; du Directeur des services techniques du District Autonome d'Abidjan ; du député de Gouméré/Tabagne. « Entendu le 24 juin 2026 par le premier président de la Cour d'appel d'Abidjan, conformément à la loi, le ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan a déclaré que c'est dans le cadre du plan ORSEC (Organisation de Secours), que les démolitions ont été opérées à Koumassi Campement... Si la responsabilité du ministre-gouverneur est engagée, la Haute Cour de justice est compétente pour juger les membres du gouvernement », a relevé le conférencier.



HADJ ÉDITION 2027 : LE PRIX FIXÉ À 3 250 000 FCFA

Le séminaire bilan de l'édition 2026 du Hadj, couplé au lancement de l'édition 2027, s'est tenu, le mercredi 16 septembre 2026, dans les locaux de l'Office National de la Protection Civile (ONPC), à Adjamé, en présence des différents acteurs impliqués dans l'organisation du pèlerinage à la Mecque. A l'issue des travaux, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, s'est félicité de la qualité des contributions et du travail accompli par l'ensemble des structures engagées dans l'organisation du Hadj 2026. Il a notamment salué la collaboration entre la Direction générale des Cultes, le Comité de surveillance du hadj, le Commissariat du hadj, les représentations diplomatiques ivoiriennes en Arabie Saoudite, les structures aéroportuaires et les opérateurs privés. Pour l'édition 2027, le ministre a annoncé le maintien du quota à 10 000 pèlerins, répartis entre 7 000 places pour le contingent étatique et 3 000 pour le contingent privé. Le coût du Hadj pour les pèlerins du contingent étatique reste fixé à 3 250 000 FCFA.



VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) : PLUS DE 10 000 CAS ENREGISTRÉS EN CÔTE D'IVOIRE EN 2025

Mariages d'enfants, violences conjugales, mutilations génitales féminines... Les Violences Basées sur le Genre (VBG) restent une réalité préoccupante en Côte d'Ivoire. Plus de 10 000 cas ont été enregistrés et pris en charge en 2025, selon les données communiquées lors d'un atelier national organisé, hier, mercredi 16 septembre 2026, avec l'appui de la CEDEAO. Ce sont des chiffres qui donnent la mesure du phénomène. Dans l'espace CEDEAO, 26,3% des femmes sont victimes de violences conjugales, 42 % des filles ont subi des mutilations génitales féminines et 40,9 % des filles sont mariées avant 18 ans, selon l'ECOWAS Gender Barometer 2023. En Côte d'Ivoire, les taux s'établissent respectivement à 26,6 %, 36,7 % et 35,1 %, selon les données disponibles du Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG). En Côte d'Ivoire, l'ampleur des violences apparaît également dans les statistiques nationales. « L'annuel statistique de 2025 nous a fait cas de plus de 10 000 cas de VBG qui ont été enregistrés et pris en charge », a révélé Dr Binaté Fofana Namizata, conseillère technique au ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et point focal du CCDG en Côte d'Ivoire.



FORMATION PROFESSIONNELLE : L'AGEFOP ET LA GIZ LANCENT LA CARTOGRAPHIE DES BESOINS EN COMPÉTENCES

Réduire la question de l'inadéquation entre la formation et les réalités du marché de l'emploi. C'est une problématique majeure que l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) tente d'adresser durablement. Et ce, avec l'appui de la Coopération allemande à travers la GIZ. C'est d'ailleurs ce qui justifie le lancement officiel, hier, mercredi 16 septembre 2026, au siège de l'AGEFOP Marcory, Zone 4,

de la cartographie des besoins en compétences. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du projet d'Appui au Développement de la Formation par Alternance (ADEFA) et du Programme National Passeport Compétence. Le District d'Abidjan, les régions du Haut Sassandra et de San Pedro constituent la première phase cette opération. Quatre secteurs ont été retenus : l'agriculture, le BTP, la mécanique automobile, ainsi que l'hôtellerie, le tourisme et la restauration. La directrice générale de l'AGEFOP, Mme Karitia Coulibaly De Medeiros, a expliqué que cette cartographie constitue le socle du dispositif. « Former efficacement suppose d'abord de savoir pour quels métiers, pour quelles compétences, pour quels secteurs et pour quels territoires nous devons former », a-t-elle indiqué.



RECHERCHE MÉDICALE : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE LES COMPÉTENCES NATIONALES SUR L'ÉTHIQUE DES ESSAIS CLINIQUES ET LA RÉGLEMENTATION

Un atelier de formation des formateurs consacré à l'éthique et à la supervision des essais cliniques est organisé par le Comité National d'Éthique des Sciences de la Vie et de la Santé (CNESVS) depuis le lundi 14 septembre 2026, au Capitoul Hôtel, à Riviera Golf. Au total, 35 participants, issus notamment de l'Université Félix Houphouët-Boigny, de l'Institut National de Santé Publique (INSP), de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), du Centre suisse de recherches scientifiques, de l'Université Nangui Abrogoua et de l'Hôpital Mère-Enfant, prennent part à cette formation, qui prend fin ce jeudi 17 septembre. À travers cette initiative, le CNESVS entend renforcer les compétences nationales afin de contribuer à une meilleure prise en compte des exigences éthiques et réglementaires dans la recherche clinique en Côte d'Ivoire. Les participants ont été invités à devenir des ambassadeurs et des formateurs par le Pr Kountélé Gona Soro, qui a présidé la cérémonie d'ouverture au nom de Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle.



LUTTE CONTRE LES FAUX MÉDICAMENTS : PLUS DE 2,5 TONNES SAISIES EN 48 HEURES

Les Groupes de Recherche Anti-Drogue (Grad), frappent fort dans le cadre de l'opération Épervier spécial. En effet, la lutte contre les Médicaments de Qualité Inférieure et Falsifiés (MQIF) connaît une nouvelle accélération. En l'espace de deux jours, les GRAD de Daloa, Man et Bondoukou ont réalisé d'importantes saisies, mettant la main sur 2 560 kilogrammes de faux médicaments. À Daloa, le GRAD a intercepté 1 230 kg de produits pharmaceutiques falsifiés, le mardi 15 septembre 2026. Le même jour, à Man, ils ont saisi 830 kg de faux médicaments. La veille, lundi 14 septembre, c'est à Bondoukou que les agents avaient frappé avec la saisie de 500 kg de produits contrefaits. Avec ces saisies successives, les forces engagées dans cette opération portent un nouveau coup aux circuits clandestins de distribution de produits pharmaceutiques.



MONT PÉKO / LES ÉLÉPHANTS CONFIRMENT LEUR PRÉSENCE : L'OIPR AFFINE LEUR SUIVI SCIENTIFIQUE

Le Parc national du Mont Péko confirme progressivement son retour sur le devant de la scène de la conservation. La présence de l'éléphant de forêt, espèce emblématique classée en danger critique d'extinction, y est désormais documentée par une étude inédite consacrée à sa dynamique de population. Réunis autour de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), chercheurs, universitaires, partenaires techniques et financiers ainsi que services spécialisés ont examiné et validé, le 10 septembre 2026, les résultats de ces travaux lors d'un atelier tenu à Duekoué. L'enjeu : disposer de données fiables pour orienter les futures actions de gestion et de conservation de l'espèce.

Culture

COOPÉRATION CULTURELLE CÔTE D'IVOIRE -FRANCE : FRANÇOISE REMARCK ÉCHANGE AVEC L'AFD SUR L'AVENIR DU CENTRE CULTUREL JACQUES AKA

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a accordé, le mardi 15 septembre 2026, une audience à Florian Raffatin, directeur de l'Agence Française de Développement (AFD), ainsi qu'aux représentants d'Expertise France. La rencontre, qui s'est tenue au cabinet de la ministre, à la Tour B au Plateau, a été consacrée à l'état d'avancement du projet de réhabilitation et de transformation du Centre culturel Jacques Aka de Bouaké. Fruit du partenariat entre la France et l'État de Côte d'Ivoire, ce projet ambitionne de faire dudit centre un espace moderne et structurant au service du développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Les échanges ont permis aux différentes parties de faire le point sur les avancées enregistrées et de définir les prochaines étapes de sa mise en œuvre. Plusieurs volets ont été examinés au cours de cette séance de travail, notamment les avancées techniques du projet, les actions de formation et d'incubation destinées aux jeunes dans les métiers de la culture, ainsi que la mise en place de la pépinière urbaine de Bouaké. Les discussions ont accordé une place importante à la question du modèle économique du futur centre.

FIC : LA FEUILLE DE ROUTE DU NOUVEAU PRÉSIDENT PRÉSENTÉE À LA TUTELLE

Élu le 23 août 2026 à la tête de la Fédération Ivoirienne de Cyclisme (FIC), Ouattara Sylvestre a présenté sa feuille de route au ministre des Sports, Adjé Silas Metch, le mercredi 16 septembre 2026, Abidjan-Plateau. Une rencontre consacrée à la relance et au développement du cyclisme ivoirien. Le nouveau président de la FIC, accompagné de plusieurs membres de son bureau, a été reçu en audience par le ministre des Sports à son cabinet, situé au 2e étage de la Tour A, à Abidjan-Plateau. À cette occasion, Ouattara Sylvestre a traduit sa gratitude à Adjé Silas Metch pour son accompagnement et pour la gestion de la crise qu'a traversée la FIC. Le ministre des Sports s'est réjoui de cette démarche et a félicité son hôte pour son élection à la tête de la fédération, avant de réaffirmer le soutien de l'État de Côte d'Ivoire à la Fédération Ivoirienne de Cyclisme, comme aux autres fédérations sportives, avec l'objectif d'améliorer les performances des équipes nationales. « Les conditions sont créées pour que le cyclisme soit redynamisé. Que la visibilité de la Côte d'Ivoire s'accroisse par le cyclisme », a déclaré le ministre des Sports.



VU SUR LE NET

CANDIDATURE AU CONSEIL DE L'UIT 2027-2030 : LE MINISTRE DJIBRIL OUATTARA PRÉSENTE LES ATOUTS DE LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est candidate au Conseil de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) 2027-2030. Engagé à faire élire le pays à ce poste stratégique, Djibril Ouattara, ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, a présenté ses meilleurs atouts aux délégations des pays africains membres de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT). C'était, ce mardi 15 septembre 2026, au Radisson Blu Hôtel d'Abidjan - Port-Bouët, lors de la cérémonie d'ouverture de la 4e et dernière Réunion préparatoire africaine pour la Conférence des Plénipotentiaires 2026 (APM26-4 / PP-26). « La Côte d'Ivoire a l'honneur de présenter sa candidature au Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications pour la période 2027-2030 », a solennellement annoncé le ministre, avant d'ajouter : « Cette candidature traduit notre volonté de mettre notre expérience, nos capacités et notre engagement au service de l'action collective africaine ». A l'en croire, la Côte d'Ivoire place sa candidature sous le prisme d'une ambition partagée : celle de renforcer la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale du numérique et faire de l'UAT un instrument encore plus fort au service du développement numérique du continent.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36

101

Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci



101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable